

Acte n°	2023C51

## **DELIBERATION** SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice 45

Date de convocation du Conseil Communautaire :

: 33

Présents **Pouvoirs** Votants

7 40

Le 06/04/2023

Le 13 avril 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX au Galet à Reyrieux (01600).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU. Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marle DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Marc PECHOUX, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés: Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Ingrid BESSON (Pouvoir Armand CHAUMONT), Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Nicole DUGELAY), Emmanuelie CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE (Pouvoir Michèle NUGUET), Daniel DOMPOINT, Amina LEGHNIDER, Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didler ALBAN), Gérard PORRETTI (Pouvoir Carole DEMANGE),

Secrétaire de séance : Delphine PICHOURON.

## OBJET: FINANCES - Budget Immobilier d'Entreprises - Approbation du Compte de gestion 2022

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, informe le conseil que le Compte de gestion 2022 du Budget Immobilier d'Entreprises, dressé par Mme Nicole NOUGUIER, Trésorière de la collectivité à Chatillon sur Chalaronne, est conforme au Compte administratif 2022 de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 30/03/2023.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Après en avoir délibéré et constatant sa conformité avec le Compte Administratif de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

✓ DE DECLARER que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par Madame la Trésorière, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

✓ **D'APPROUVER** le Compte de gestion 2022 du Budget Immobilier d'Entreprises présenté par Madame la Trésorière.

A Trévoux, le 13/04/2023

La Secrétaire de Séance, Delphine <u>PIC</u>HOURON

Affichage sous format électronique :

1 8 AVR. 2023

Le Président, Marc PECHOUX